

6. ALLOCATION DE TRANSITION

À la fin de son mandat de secrétaire général associé, monsieur Lessard recevra, le cas échéant, une allocation de transition aux conditions et suivant les modalités prévues à la section 5 du chapitre II des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007.

7. Toute entente verbale non incluse au présent document est nulle.

8. SIGNATURES

CHRISTIAN LESSARD

ANDRÉ FORTIER,
secrétaire général associé

61468

Gouvernement du Québec

Décret 397-2014, 24 avril 2014

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Claude Champoux comme sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Claude Champoux, membre, présidente et directrice générale par intérim de la Commission des normes du travail, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au même classement et au traitement annuel de 208 887 \$ à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à madame Marie-Claude Champoux comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61469

Gouvernement du Québec

Décret 398-2014, 24 avril 2014

CONCERNANT la nomination de monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Bernard Matte, sous-ministre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 continuent de s'appliquer à monsieur Bernard Matte comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

61470

Gouvernement du Québec

Décret 399-2014, 24 avril 2014

CONCERNANT la nomination du sous-ministre et des sous-ministres associés aux Forêts, à la Faune et aux Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Richard Savard, sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, aux mêmes classement et traitement annuel à compter des présentes;

QUE monsieur Gérard Szaraz, forestier en chef, engagé à contrat à titre de sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, soit nommé forestier en chef, engagé à contrat pour agir à titre sous-ministre associé aux Forêts, à la Faune et aux Parcs, à compter des présentes et pour un mandat prenant fin le 19 décembre 2015;